



Réponse à Monic Nadeau

Il ne faut pas me piler sur les pieds!

Dans le Télé-Radiomonde d'il y a deux semaines, la journaliste Monic Nadeau écrivait un article intitulé "Quand Dodo se met en colère". Vous me permettez donc de me servir de ma chronique pour répondre à Monic afin d'éclaircir une situation ambiguë et pour répondre à quelques questions qu'elle me pose.



CLAUDE BLANCHARD

Ma chère Monic, Depuis que j'écris hebdomadairement cette petite chronique, je me rends compte que votre métier n'est pas facile, loin de là. On se demande toujours de quoi et de qui nous devons parler. De plus lorsqu'arrive l'été, les artistes sont en vacances, donc les sujets sont encore plus rares. Je suis donc très heureuse de vous avoir tiré d'embarras cette semaine-là. Je crois vous avoir rendu service.

Je suis intelligente

Permettez-moi tout d'abord de répondre à votre

dernière question. Je cite la dernière phrase de votre article: "Quand je vous ai cru intelligente, je ne me suis sûrement pas trompée... Dites?"

Rassurez-vous, Monic. Comme tout journaliste, vous commettez parfois des erreurs, mais cette fois-ci,



GILLES LATULIPE

vous avez vu juste. Je suis intelligente, je le sais, je l'ai toujours su. Je dis cela sans aucune vanité, croyez-moi.

J'ai du caractère

Maintenant, parlons de ce fameux article de ma "colère" et des déclarations que j'ai faites. Vous ne m'avez jamais vue en colère, Monic. J'ai bon caractère, je ne me fâche que rarement, mais lorsque je suis réellement en colère, c'est quelque chose. Il ne faut pas me piler sur les pieds.

Cet article, paru dans un autre journal était fort bien fait et je remercie beaucoup le journaliste qui a préparé cette entrevue. Mais vous savez, étant journaliste vous-même, qu'au cours d'une entrevue, il se dit bien des choses. L'espace du journaliste est limité et il arrive qu'il ne puisse pas exprimer clairement notre pensée.

Venons-en aux deux points principaux qui vous ont déplu. Premièrement, j'aime Léo Ferré et je crois le public de la province de Québec suffisamment intelligent pour comprendre ses chansons. Mais j'ai voulu faire un rapprochement entre l'argot et nos canadianismes.

"Canadianismes", pas "joual"

Remarquez que je ne dis pas "joual". Nous sommes Canadiens, nous avons notre langue à nous, une langue qui a des expressions savoureuses, une langue que j'aime, que je parle et que je parlerai toujours. Plusieurs auteurs de chez nous se sont servis de "canadianismes" sans toutefois écrire "joual". Je pense en particulier aux Grignon, aux Guèvremont, aux Lemelin, etc...

Admettez avec moi qu'il est difficile pour la plupart des Canadiens de comprendre l'argot, comme il serait difficile aux Français de bien saisir le sens de nos expressions canadiennes et des mots comme "guidoune et baloune" qui font rire ici, n'apporteraient même pas un sourire sur les lèvres des Français. Je reproche donc aux journalistes d'être en admiration devant des chanteurs comme Ferré, surtout quand il chante en "argot". On critique notre langue, mais on est en admiration devant ce parler français que la plupart des Canadiens ne comprennent pas. Mais ça ne diminue aucunement le talent des Ferré et autres.

Pitié pour nos comiques!

Vous admettez avec moi qu'on ne fait pas beaucoup de publicité aux comiques Berval, Desrosiers, Latulipe, Guimond, Blanchard, etc... Quand on parle d'eux

dans les journaux, c'est presque toujours pour les critiquer. Pourtant, vous avouez que ces comédiens ont des qualités et qu'ils font, bien souvent d'excellentes émissions. Mais vous semblez, vous journalistes,



JACQUES DESROSIERS

rechercher toujours la petite bête noire. Pourtant, lorsqu'on fait un travail honnête, quelques fleurs font tellement plaisir. Non, nos comiques n'ont jamais été gâtés de ce côté-là. Remarquez que les journalistes ne sont pas les seuls à commettre cette erreur.

Un ban pour nos musiciens

Prenez les artistes, les chanteurs et chanteuses en particulier. La plupart du temps, nous sommes toujours très bien accompagnés par des musiciens qui font leur travail dans l'ombre. Nous oublions souvent de les remercier. Mais qu'ils commettent la moindre erreur, sitôt, nous leur tombons dessus. Les journalistes ne nient pas le talent de nos comiques, malheureusement on n'en parle pas, on ne souligne que leurs erreurs et s'ils se servent de "canadianismes" on les accuse de parler joual.

(suite à la page 17)



PAUL BERVAL

**VOYEZ:**  
**"VARIÉTÉS RICHELIEU"**  
 CHAQUE MERCREDI  
 10h.30 CANAL 10  
**\$100,000**  
 EN PRIX  
 200,000 timbres  
 Chaque jeudi à CKAC,  
 à 10h.15 a.m., gagnez  
 des certificats d'achats  
**VOTRE ÉPICIER DE CONFIANCE**  
 Une gracieuseté de



# LA SEMAINE ARTISTIQUE

par Jean Laurec



Alexandra Stewart et Maria Sebalt, deux des jolies filles se disputant "l'Irrésistible Célibataire", en l'occurrence Mike Volger.

Papineau où l'on présente en ce moment "l'Irrésistible Célibataire". Le célibataire, en l'occurrence, c'est MIKE VOLGER et Alexandra voudrait bien lui prouver les merveilles du mariage... mais la concurrence est forte, car elle n'est pas la seule qui ait cette idée en tête!

lui qui prend charge de divertir le public et il y réussit merveilleusement. C'est pourtant un nouveau métier pour cet hôtelier qui a été coiffeur pendant 23 ans; "Heureusement, il y a ma femme MIMI pour me seconder, dit-il. Elle connaît la ligne, car ses parents dirigeaient une auberge française à New York."

**C'EST LE TRIOMPHE** — Après avoir triomphé aux Etats-Unis, aux Bahamas, au Mexique et au Japon, LOS VEGAS ajoutent le Canada aux pays visités. En effet, depuis deux semaines, c'est le triomphe à la Casa Loma, et s'ils n'avaient pas déjà d'autres engagements de signé, les copropriétaires, MM. Andy Cobetto et Henri Forgues, songeraient sérieusement à les garder pour une plus longue période. C'est toutefois impossible et il ne reste donc que quelques jours pour les voir, soit jusqu'à dimanche.

**"PAS DE JUKE-BOX CHEZ NOUS..."** — Cette déclaration, elle est de GERRY SAVOIE, le nouveau co-propriétaire (avec les frères JEAN et GUY CREVIER) de l'Auberge Chiriotto, à Ste-Adèle. Au salon-bar de cet établissement, il n'y a effectivement pas de juke-box. Par contre, on nous offre de la musique de détente et de danse, ce qui crée une ambiance agréable et le soir, MICHEL GRIGNON est au piano-bar. En fin de semaine, Gerry Savoie fait le clown. C'est

## Réponse à Monic Nadeau

(Suite de la page 6)

Quant à moi, j'ai déjà, dans cette chronique, remercié tous les journalistes qui m'ont permis d'accéder au titre de Miss Radio-Télévision. J'ai été gâtée, je l'avoue, je ne le nie pas, bien au contraire.

**Je ferai toujours une colère...**

Je crois donc, Monic, que si l'on arrête d'être en admiration devant l'argot français, si l'on regarde notre langue canadienne avec les mêmes yeux, on comprendra facilement ce que j'ai voulu dire. Si vous croyez que j'ai fait une colère, sachez que j'en ferai toujours une lorsque je verrai les journalistes en extase devant des artistes étrangers qui ont une langue propre à leur pays, des expressions que nous ne comprenons pas, alors que les mêmes journalistes sont sans pitié pour ceux qui se

servent de "canadianismes". Merci, en terminant d'avoir parlé de moi, merci également de m'avoir fourni du matériel pour ma chronique de cette semaine.

AMICALEMENT, DODO.

THÉÂTRE

3 milles au nord de Ste-Adèle

HENRI NORBERT

présente

GINETTE LETONDAL

dans

REVEILLE-TOI CHÉRIE

Comédie ultra-gaie avec

MARCEL CABAY, JACQUES LORRAIN

INF. ET RES. STE-ADELE 514-299-3511

MONTREAL 861-4801

MARDI AU VENDREDI: 8:30 P.M.

SAMEDI: 7:30 - 10:30 P.M.

16 juillet 1966, TELE-RADIOMONDE /17

16

**OU SONT PASSES LES \$3,900.** — Dans les journaux, on pouvait lire la semaine dernière que MARIO DEL MONACO était retourné en Europe avec \$400 gagnés au Canada. Pourtant, au lieu de recevoir les \$15,000 promis, ce chanteur avait pourtant perçu \$4,300. Ou est passé la différence? Sa suite, au Royal Embassy coûtait \$60, par jour et il est resté quinze jours dans la Métropole, soit un total de \$900. Les passages d'avion pour sa femme, son fils et lui-même s'élevaient à plus de \$2,000. On peut calculer plus de \$500 pour les repas. A ceci, on ajoute les impôts (15 pour 100) et l'on arrive approximativement à \$3,900, de dépenses. Et c'est ainsi que Mario Del Monaco est retourné chez lui avec \$400, au lieu des \$8,000 prévus. En effet, si toutes les clauses du contrat avaient été remplies, Mario Del Monaco aurait dépensé environ \$5,000 au Canada et il aurait versé \$2,000, aux Choeurs du Théâtre de Parme.

**CHEQUES SANS PROVISION** — A la suite du scandale de la Place des Arts, quelques artistes nous ont affirmé que M. SAM OLAN avait émis des chèques sans provision, peut-être cinq ou six. Les montants n'étaient pas énormes, ils variaient entre \$40 et \$60. C'est ainsi que le metteur en scène LORENZO FRUSCA déclare avoir vu revenir un chèque de \$60, fait à son nom. Il a été impossible de vérifier ces affirmations, mais le gérant de l'Hôtel Royal Embassy a certifié qu'un chèque de \$200, signé par Samuel Olan, a été retourné par la Banque Royale du Canada avec mention "N.S.F.", soit "provisions insuffisantes". Toutefois, toujours selon le gérant, M. Olan était venu le lendemain régler cette légère erreur de sa part.

**QUELQUES COMMENTAIRES** — A la suite du scandale du

Festival Verdi, le metteur en scène LORENZO FRUSCA n'était pas trop en veine de confidences. L'abattement se lisait sur son visage. Il ne comprenait pas que des Canadiens puissent ainsi impunément, se payer ainsi la tête d'artistes internationaux: "Nous avons fait confiance en SAMUEL OLAN, puis au MAIRE JEAN DRAPEAU. On nous a toujours fait de belles promesses qui n'aboutissent finalement à rien." De son côté, le directeur de scène GIAMCARLO DEL MONACO ne riait pas du tout, d'autant plus qu'il a dû passer en cour: "Si c'est ça, le Canada, je préfère de beaucoup l'Italie. Vous ne me verrez plus dans votre pays avant que votre gouvernement n'ait ins-

tauré une législation sur les théâtres avec dépôts officiels pour protéger les artistes." Enfin, le chorégraphe GIAMPAOLO ZENNARO n'a pas apprécié l'attitude du Consulat Italien: "Nous avons été boycotté par le Consulat, car notre venue au Canada n'était pas désirée. On ne s'est pas occupé de nous car la Scala de Milan vient pour l'Expo '67 et qu'on ne désirait pas que les Montréalais puissent établir des comparaisons."

**TOUJOURS JOLIE, ALEXANDRA!** — En parlant de cinéma, ceux qui voudraient revoir l'adorable ALEXANDRA STEWART peuvent le faire en se rendant aux cinémas Rivoli et



Los Vegas triomphent partout où ils passent dans le monde. Il ne reste plus que quelques jours pour les entendre à la Casa Loma.

# DÉJÀ TROIS PRÉCÉDENTS!

Les Productions Guy Latraverse, les Productions de Montréal, Euram-Spectacles, Folies-Bergères, le Tour du Saint-Laurent... A ces cinq noms qui ont échoué dans le domaine artistique depuis un an, on doit maintenant ajouter celui de la Compagnie des Grandes Premières de Montréal?

Il est tout de même étonnant de voir ce qui se passe dans le domaine artistique à Montréal. Dans trois cas surtout, la situation est inquiétante au possible: — LE TOUR DU SAINT-LAURENT: plusieurs artistes canadiens ont participé à cette manifestation; aucun n'a reçu le cachet promis. — FOLIES-BERGERES: après un mois d'opération, ce théâtre ferme ses portes en devant plusieurs dizaines de milliers de dollars aux artistes venant des Etats-

Unis et d'Europe. — EURAM-SPECTACLES: quelques jours avant les représentations, l'imprésario s'enfuit avec une partie importante de la caisse. Et voici que les artistes du Théâtre de Parme doivent annuler un spectacle pour faire valoir leurs droits et tenter d'obtenir les cachets auxquels ils ont droit. Cette situation de fait n'aide aucunement le Québec dans le domaine de la production, surtout à la veille

de l'Expo. Comment désormais faire confiance aux imprésarios canadiens? A la suite de cette succession d'événements malheureux pour le prestige de la Belle Province, le gouvernement devrait imposer une certaine législation pour contrôler la production de spectacles et accorder des permis ou des licences, après enquête, à ceux qui en font la demande. De cette façon, on ne serait plus obligé de tracer un bilan aussi désastreux. Dans le même sens, avant de signer des contrats entre un imprésario et des artistes, l'Union des artistes de Montréal devrait voir à ce que le producteur puisse faire face financièrement à la situation, en exigeant par exemple un dépôt pour assurer le cachet des artistes.

16

16

16